

Rapport de développement durable



Bilan 2019



seine
-eure
agglo

~ Sommaire

Introduction

- 01** Exposition « Femmes en Seine-Eure » :
la valorisation des archives au service du développement durable
- 02** Mise en place de racks à vélos sur les bus de ville : favoriser l'intermodalité
- 03** Test du bus électrique E-Citaro : limiter l'impact des transports publics également
- 04** Réaménagement de l'Avenue du Général de Gaulle, à Pont-de-l'Arche : réappropriation de l'espace public dans les communes
- 05** Démarche d'« Écolo-crèches » sur le pôle petite enfance : modifier ses pratiques pour le bien des enfants et de l'environnement
- 06** Résorption de friches en éco-quartier : aménager en repensant les usages
- 07** Création de La maison de l'habitat : un guichet unique pour les habitants
- 08** Signature des Contrats Locaux de Santé : agir sur le bien-être global des habitants
- 09** Le réseau « Achetons local en Seine-Eure » s'agrandit : créer du lien entre producteurs, commerçants de proximité et consommateurs
- 10** Construction de la nouvelle caserne de gendarmerie à Louviers : un équipement plus adapté et plus performant
- 11** Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement des établissements scolaires
- 12** Opération tri solidaire : mieux trier pour aider des associations locales
- 13** PLUiH : il a été approuvé !

Bilan



Introduction

Comme chaque année, l'Agglo est dans l'obligation de produire un Rapport de Développement Durable (RDD) permettant de dresser un bilan annuel de ses actions en matière de développement durable.

En effet, l'article 225 de la loi du 12 juillet 2012, portant sur l'engagement national pour l'environnement, impose aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants, la rédaction d'un Rapport de Développement Durable. Cet outil de dialogue leur permet de réinterroger leurs politiques publiques, leur fonctionnement et leurs modalités en matière de développement durable sur l'ensemble du territoire.

Pour 2019, **11 projets forts**, d'ampleurs différentes, ont été retenus par les services de l'Agglo pour illustrer la diversité des actions menées par la collectivité dans une optique de durabilité. Ce recensement est volontairement non exhaustif afin qu'il reste accessible au plus grand nombre.



Ce rapport reste construit sous forme de fiches projets, avec pour grille de lecture les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Il s'agit, depuis 2017, de la référence mondiale pour l'évaluation des politiques menées, en faveur du développement durable.

Anne TERLEZ
Vice-Présidente de la
Communauté d'Agglomération
Seine-Eure en charge du
développement durable

Bernard LEROY
Président
de la Communauté
d'Agglomération
Seine-Eure



Exposition

« Femmes en Seine-Eure »

LA VALORISATION DES ARCHIVES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le Pôle Archives de l'Agglo Seine-Eure collecte, classe et conserve les archives des communes du territoire. Dans le cadre de ces activités, il réalise également un travail de valorisation pour faire connaître les sujets phares locaux, en les resituant dans leur contexte historique et parfois même leur actualité. En 2019, le Pôle Archives Seine-Eure a ainsi proposé un grand cycle de valorisation autour du thème « Femmes en Seine-Eure » : du 1^{er} février au 26 avril 2019, une grande exposition a été présentée dans ses locaux (Rue Charles Cros, Louviers).

OBJECTIF

De nombreux documents d'archives locaux témoignaient du dynamisme des femmes en Seine-Eure, aux 19^e et 20^e siècles. Les agents des archives intercommunales ont alors proposé de faire connaître ce pan intéressant de notre histoire locale et de mettre en lumière ces femmes qui ont hautement contribué à la vie du territoire, en abordant des sujets aussi variés que l'éducation, le travail, ou encore le droit de vote.

RÉSULTATS ET IMPACTS

L'exposition « Femmes en Seine-Eure » a touché 623 personnes sur le site des Archives.

Au programme, on pouvait retrouver :

- Des visites libres ou commentées,
- La projection d'un documentaire en 2 parties (l'histoire du combat féministe de la Révolution française à nos jours),
- Une lecture théâtralisée de documents d'archives relatifs à l'histoire des femmes en territoire Seine-Eure, mise en scène avec des enseignants et élèves du lycée Marc Bloch de Val-de-Reuil. A elle seule, cette soirée a été appréciée par 260 spectateurs supplémentaires.

Depuis avril 2019, l'exposition a été empruntée par plusieurs organismes : lycées des Fontenelles (Louviers) et Marc-Bloch (Val-de-Reuil), association « Mieux vivre à la Saussaye » et Espace de vie sociale de Saint-Michel, à Évreux. 2 classes du lycée des Fontenelles ont également travaillé sur les 6 dossiers pédagogiques rédigés en complément de l'exposition.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Cette action a été menée en partenariat avec la Délégation départementale aux droits des femmes de l'Eure et a bénéficié à ce titre d'une subvention de 2000 € (sur un montant total de 7081 €).



~ Mise en place de racks à vélos sur les bus de ville

LIMITER L'IMPACT DES TRANSPORTS PUBLICS ÉGALEMENT

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de la politique menée par l'Agglomération Seine-Eure sur le développement des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, la collectivité porte une ambition forte de développer l'usage du vélo de manière à en faire un marqueur territorial. A ce titre, plusieurs services autour du vélo dont les racks sont développés afin de pouvoir répondre aux besoins des habitants en matière de mobilité à vélo.

OBJECTIF

L'objectif visé à travers le développement des racks à vélos est de permettre une intermodalité bus + vélo pour nos usagers des transports en commun. Les racks sont positionnés à l'arrière des bus et permettent aux utilisateurs de transporter leur vélo durant leur trajet en bus, de façon à disposer d'un service complet.

CALENDRIER

Lancement de l'expérimentation sur un véhicule à partir du 16 septembre 2019.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

En phase d'expérimentation, le prototype déployé sur un des bus a été pris en charge par le délégataire de l'Agglo, la Société TRANSDEV.

ACTEURS DU PROJET

- L'entreprise IBF en charge du développement du rack
- La DREAL pour l'homologation du prototype
- EvoBus
- Transdev
- Agglo Seine-Eure





Test du bus électrique E-Cita

LIMITER L'IMPACT DES TRANSPORTS PUBLICS ÉGALEMENT

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de la politique menée par l'Agglomération Seine-Eure en matière de transition énergétique, une réflexion est menée sur l'évolution de notre parc de bus afin qu'il puisse, à terme, être encore plus propre (moins polluant). A ce titre, il existe un lien étroit avec les constructeurs de bus de manière à suivre les avancées technologiques sur les filières électriques, hydrogène ou GNV... et tester les véhicules sur site.

OBJECTIFS

Test d'un bus électrique de chez Mercedes, le E-Citaro, afin de pouvoir évaluer, en conditions réelles, son autonomie et son exploitabilité.

CALENDRIER

Mise en circulation du véhicule du 2 au 16 décembre 2019.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

En phase d'expérimentation, le bus a été prêté gracieusement par Mercedes pour la durée du test.

ACTEURS DU PROJET

- EvoBus
- Transdev
- Agglo Seine-Eure



~ Réaménagement de l'Av. du G^{al} de Gaulle, à Pont-de-l'Arche

RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES COMMUNES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'avenue du Général de Gaulle est une ancienne voirie départementale déclassée (RD77) : elle dessert le centre-ville de Pont-de-l'Arche et subit, à ce titre, un fort trafic avec des vitesses élevées sur cet axe, ainsi que des problèmes d'accessibilité pour les piétons et personnes à mobilité réduite. Le projet de réaménagement de cette avenue a été l'occasion de mieux rééquilibrer les espaces mis à disposition des différents modes de transports entre les voitures particulières et les poids-lourds, les piétons et les vélos.

OBJECTIFS

Le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les voies de circulations des automobiles et mettre en place des aménagements permettant de limiter leur vitesse
- Augmenter les espaces végétalisés
- Redonner un espace conforme à la réglementation pour les piétons
- Offrir un espace de circulation aux cyclistes plus sécurisé.

CALENDRIER

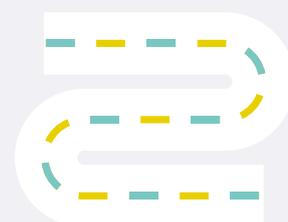
Les travaux ont été menés au cours de l'année 2019 avec une livraison le 31 août 2019.

COÛT ET SUBVENTION ASSOCIÉS

Le coût des travaux est de 794 200 € HT avec une participation financière de l'Agglo Seine-Eure à hauteur de 478 372 € HT soit 67,5%, et 315 827 € HT pour la commune soit 32,5%.

ACTEURS DU PROJET

- Arc-en-terre, le maître d'œuvre
- Entreprise de travaux
- Ville de Pont-de-l'Arche
- Agglo Seine-Eure



~ Démarche d'« Écolo-crèches » sur le pôle petite enfance

MODIFIER SES PRATIQUES POUR LE BIEN DES ENFANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

En juin 2019, les services du RAM (Relais Assistantes Maternelles) L'ilots Doudous, du RAM itinérant Roul'Doudous et le multiaccueil Doudous & Compagnie, situés à Gaillon et en vallée d'Eure, ont répondu à un appel à projet de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour le lancement d'une démarche « Ecolo-crèches » visant à améliorer leurs pratiques en faveur de l'environnement.

OBJECTIFS

Ce projet intervient dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Son but est d'allier les domaines de la santé et de la Petite Enfance, sur un thème commun questionné quotidiennement dans nos professions : l'impact environnemental de notre activité.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont multiples, et seront réalisés sur plusieurs années :

- Sensibiliser les parents et les professionnels de la petite enfance à l'exposition aux produits chimiques et allergènes
- Réduire l'exposition des enfants aux toxiques
- Réduire la production de déchets et le gaspillage alimentaire

Le projet fut motivé par le besoin de mieux connaître les conséquences de l'exposition aux produits d'entretiens, de loisirs et matériel utilisés au sein du Pôle Enfance. On remarque également une volonté de modifier les pratiques professionnelles dans la proposition d'activité. Il est également question d'une volonté de sensibiliser le public aux comportements favorables à la santé des enfants, et d'améliorer le quotidien et le fonctionnement interne de la structure (tri des déchets, gaspillage alimentaire). L'objectif général de cette action est donc de **favoriser un environnement sain et de qualité au sein du Pôle Petite Enfance de l'Agglo Seine-Eure.**

CALENDRIER

Ces objectifs ont été précisés et déclinés dans l'appel à projet. Un calendrier prévisionnel des actions à venir est en cours de construction.

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Notre dossier de candidature a été accepté par l'ARS et un financement de 10 000€ (sur une action globale coûtant 14 546 €) nous a été distribué. Ce financement va donc servir dans un premier temps, à former les agents. Pour ceci, l'animatrice du RAM Ilot ont fait appel à l'association « Label Vie », plus connue sous le nom d'« Ecolo-crèche ».

La démarche « Ecolo-crèche » s'effectue sur différents temps, et peut durer 3 ans, à renouveler.



~ Résorption de friches en éco-quartier

AMÉNAGER EN REPENSANT LES USAGES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Le projet d'éco-quartier autour de l'ancienne gare de Louviers est un projet de renouvellement urbain sur la partie Est de la ville. Aujourd'hui, partiellement en friche, ce secteur est en plein renouveau avec l'ouverture de CASEO en 2014 puis de GLACEO en 2019 et préfigure ce que sera le futur quartier dans les années à venir.

Les investigations menées dans le cadre de la construction de la patinoire ont révélé la présence d'importantes sources de pollution. L'Agglomération a donc sollicité l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour engager des études sur ce secteur dont l'objectif est de traiter la pollution en amont de la mise en œuvre du projet d'aménagement et l'arrivée des futurs habitants.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Les résultats attendus permettront la définition de mesures de gestion adaptée de la pollution au devenir de ce futur quartier.

Cette étude a été engagée en 2019 et les résultats devraient être connus mi-2020.

ACTEURS DU PROJET

- EPFN
- Région Normandie
- Agglo Seine-Eure

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Montant total de l'étude : 80 000€ HT

- Dont 32 000€ Région Normandie
- Dont 28 000€ EPFN
- Dont 20 000€ Agglo Seine-Eure

CALENDRIER

- 2019/2020 : Etude pollution
- 2021 : Rapport d'étude et présentation des mesures de gestion



Création de la Maison de l'habitat

UN GUICHET UNIQUE POUR LES HABITANTS

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

La volonté des élus a été de créer un **lieu regroupant toutes les aides et accompagnements apportés aux particuliers par l'Agglo en matière d'habitat** à travers leurs projets d'installation, de rénovation, ou de location d'un bien immobilier. Ce guichet unique, ouvert en juin 2019, a pignon sur rue, en plein centre de Louviers.

Ce service intègre ce que faisait la maison de la rénovation, avec la reprise en régie de l'animation, et notamment de l'Espace Info Energie, faite précédemment par l'ALEC27.

OBJECTIF

Il s'agit de pouvoir toucher le maximum de ménages ayant un projet de rénovation, et de les aider à préciser leur besoin, à identifier les solutions techniques les plus pertinentes et ambitieuses, et à finaliser financièrement leur projet.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Depuis 2016, l'accompagnement de l'Agglo a permis de **tirer vers le haut la qualité des projets de rénovation**, avec un gain énergétique moyen de 46% (vs. 39% au niveau national), et donc de **réduire l'impact carbone de l'habitat du territoire**. Les travaux générés (équivalant à 3,5 M€) ont également permis de créer de l'activité économique en recourant à des professionnels majoritairement locaux.

En 2019, le service a connu une très forte augmentation du nombre de contacts (700 contacts, soit +55% par rapport à 2018). 130 dossiers ont pu être financés, 13 copropriétés sont suivies. En parallèle l'animation du Plan de Sauvegarde de la copropriété de la Garancière (67 logements) à Val-de-Reuil a été lancée, alors que ce dossier était en sommeil depuis de nombreuses années.

ACTEURS DES PROJETS

L'animation de l'ingénierie est financée par l'ADEME, la Région Normandie, le FEDER, l'ANAH et la Caisse des Dépôts et Consignations. Les partenaires sont la CAF, l'ADIL, le Crédit Agricole, les fédérations du bâtiment.

COÛTS DES OPÉRATIONS

L'ingénierie : 6 ETP au sein du pôle rénovation du service Habitat.
Les dossiers financés : 328 000 € d'aides en fonds propres (fonds façades, chèque Energie, abondement aides ANAH, prime accession dans l'ancien)

Le coût de l'animation du Plan de Sauvegarde de la Garancière sur 5 ans : 313 400 € TTC



Signature des Contrats Locaux de Santé

AGIR SUR LE BIEN-ÊTRE GLOBAL DES HABITANTS

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

La Politique publique de santé pilotée par l'Agglo Seine-Eure repose sur une approche globale « santé, bien-être, qualité de vie ». En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé d'un individu se définit comme « un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

OBJECTIF

L'Agglomération, par l'ensemble de ses politiques publiques, agit sur les déterminants sociaux, environnementaux et comportementaux de la santé et tente de réduire les inégalités sociales. Pour cela une politique de santé est élaborée avec l'ensemble des acteurs (élus, institutions, associations, habitants), en s'appuyant sur les dynamiques locales pour développer une programmation d'actions qui répond aux besoins des habitants en matière de santé.

RÉSULTATS ET IMPACTS

L'Agglomération a bénéficié du premier Contrat Local de Santé (CLS) de la Région Haute-Normandie en 2012. Puis, le 3 juillet 2019, la CCEMS et Seine-Eure ont signé chacune leur CLS. Ce Contrat définit la politique de santé publique 2019/2023, il se décline en 25 actions pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Les orientations stratégiques sont :

Faciliter l'accès aux droits et aux soins / Promouvoir la santé mentale des habitants / Prévenir les pratiques addictives / Renforcer l'offre de soin et la qualité de prise en charge des patients / Accompagner le parcours de santé des personnes vieillissantes / Renforcer la qualité de vie sur le territoire / Agir en prévention et ce, dès la petite enfance / Coordonner, mettre en réseau les acteurs, communiquer / Former les acteurs du territoire.

Un des projets phares est la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Gaillon depuis plusieurs années. Les élus souhaitent poursuivre leur collaboration étroite avec les professionnels de santé et le Département pour proposer un projet d'équipement transversal.

ACTEURS DES PROJETS

Une trentaine d'acteurs du social, du médico-social, de l'accès aux soins ou encore de l'accès aux droits ont été associés aux différents groupes de travail.

COÛTS ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Le budget alloué aux projets (CLS) et dépensé en 2019 est de 120 000€, et les postes d'ingénierie sont en partie financés par l'Agence Régionale de Santé et la Région.



Le Réseau « Achetons local en Seine-Eure » s'agrandit

CRÉER DU LIEN ENTRE PRODUCTEURS, COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ ET CONSOMMATEURS

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Soucieuse de l'impact sur l'environnement et du dynamisme économique du territoire, l'Agglo Seine-Eure a mis en place le réseau « Achetons local en Seine-Eure » il y a plusieurs années : ce réseau vise à promouvoir les producteurs locaux et les commerces de proximité en créant un lien fort entre les deux.

OBJECTIF

Le réseau « Achetons local en Seine-Eure » a pour objectif de répondre aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir à leur disposition, en un même point de vente, des produits locaux. Ainsi, cette démarche collective contribue au développement économique local et offre aux consommateurs des produits en circuits courts.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Actions 2019 :

- Promotion grand public du réseau avec l'organisation des secondes portes ouvertes qui ont eu lieu le 18 mai.
- Promotion du réseau auprès des entreprises de l'Hôtel d'entreprises de Val-de-Reuil autour d'un petit déjeuner sur la thématique « Achetons local en Seine-Eure » qui a eu lieu le 18 octobre.
- Atelier d'échanges entre fournisseurs et acheteurs le 18 novembre.
- Mise à disposition de présentoirs produits chez les acheteurs (Val2Bio à Val-de-Reuil et Le Petit Panier à La Haye Malherbe).

10 nouveaux acheteurs ont rejoint le réseau en 2019 :

- Au Moulin de l'Andelle à Pîtres,
- Boulangerie Briault à Val de Reuil,
- Aux Gourmandises à Acquigny,
- Boulangerie du Château à Acquigny,
- Boulangerie Saint Blaise à Terres de Bord,
- Hostellerie de Saint Pierre à Saint-Pierre-du-Vauvray,
- L'Épicerie du Halage à Poses,
- La Ferme à Val-de-Reuil,
- Les Blés d'Or à Louviers,
- Le SPAR à Saint-Pierre-du-Vauvray.

Et 2 fournisseurs :

- L'Ile aux Abeilles à Porte-Joie,
- La Ferme des 2 Rives à Val-de-Reuil,
- Maison Demey à Louviers.

Au 31 décembre 2019, le réseau comptait 50 membres au total.

COÛTS ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

Cette action est soutenue financièrement par l'État dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Elle a comme partenaire la Chambre d'agriculture de Normandie.

Le budget réalisé 2019 s'élève à 8 610,17 € HT soit 10 304,44 € TTC.



Construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie à Louviers

UN ÉQUIPEMENT PLUS ADAPTÉ ET PLUS PERFORMANT

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

La Direction des Bâtiments coordonne certains gros travaux réalisés sur le territoire. Le déménagement des services de Gendarmerie en est un.

Les locaux de la Gendarmerie (Place de la République, Louviers) sont vétustes et génèrent des difficultés opérationnelles et de confidentialité. Afin de regrouper les gendarmes de la compagnie sur un site unique, et conserver ce service de proximité bénéficiant à de nombreuses communes du territoire, il a été décidé de reconstruire cette caserne sur le secteur de la ZAC de la Justice (ça ne s'invente pas !), en périphérie sud-ouest de la ville.

Ce site bénéficie de plusieurs attentions environnementales :

ARTICULER L'URBAIN ET LE PAYSAGE / LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Le projet articule le caractère urbain du quartier Maison rouge au Nord, avec le caractère paysager de la campagne, à flanc de coteau, au Sud.

INTEGRER DES STATIONNEMENTS DANS LE PAYSAGE

Plutôt que de réaliser une grande flaque de parking, les stationnements sont répartis de façon à mettre en œuvre une composition que l'on peut traverser à pied. Les 110 places de stationnements sont intégrées de façon douce et n'altèrent pas l'ambiance paysagère.

MAITRISER ET CONTROLER LE PARCOURS DE L'EAU

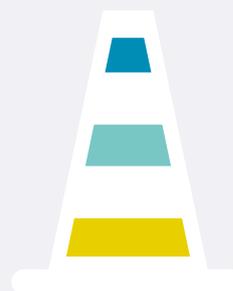
La conception vise à limiter l'imperméabilisation du milieu, en lien avec les usages futurs du site :

L'essentiel des toitures est végétalisé. Outre l'amélioration de l'aspect visuel et des performances thermiques du bâtiment, le système permet surtout la rétention et l'évapotranspiration de 70% de l'eau de pluie qu'il reçoit.

Des drainages limitent le ruissellement. L'eau de pluie est stockée, puis restituée petit à petit au milieu naturel, au plus proche du lieu où elle est tombée, respectant de fait le cycle naturel de l'eau.

L'aménagement proposé permet d'atteindre l'objectif d'un rejet minimisé.

Pour ce faire, des eaux de ruissellement alimentent des réservoirs enterrés, reliés par trop plein à des noues d'infiltration.





REGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012

Les bâtiments seront en I.T.I. (Isolation Thermique par l'Intérieur) avec ruptures de ponts thermiques selon le besoin au droit des planchers.

Tous les bâtiments auront une étanchéité à l'air renforcée grâce à des procédés de construction simples et permettant d'obtenir des résultats conformes à 0.60m³/h/m² pour les maisons accolées et 1m³/h/m² pour les bâtiments collectifs d'habitation. Les centrales d'air double flux seront équipées de récupérateur de chaleur à haut rendement et de ventilateur à moteurs EC.

Tous les luminaires seront du type LED à faible consommation. L'éclairage naturel sera favorisé afin de limiter les consommations d'éclairage dans le calcul réglementaire.

LES MATERIAUX DE FAÇADE

Façades gendarmerie = Bardage bois à lames verticales, Ponctuellement bardage bois lisse.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Il est prévu la livraison d'un bâtiment principal administratif et de 42 logements, pour une surface totale de 5 075m².

ACTEURS DU PROJET

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Seine-Eure – Direction des Bâtiments
- Maîtrise d'œuvre : AKLA Architectes (Architecte mandataire), GEC Ingénierie (Bureau d'études)
- Autres : Groupement de Gendarmerie de l'Eure – Services Affaires Immobilières

FINANCEURS :

- Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux – DETR) : 900.000,00€
- Etat (Décret 93) : 1.517.760,00€
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure : 11.600.000,00€

CALENDRIER

Le chantier a démarré en février 2019. Sa livraison est prévue en juin 2020 pour une mise en service opérationnelle en septembre 2020.





~ Lutte contre le gaspillage alimentaire

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose aux collectivités territoriales de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, dans les services de restauration collective dont elles ont la charge.

Selon l'ADEME, le gaspillage alimentaire en restauration scolaire représente en moyenne 115 g de nourriture jetée par convive et par repas (de la maternelle au lycée).

L'Agglo Seine-Eure a lancé à deux reprises un accompagnement auprès de trois établissements volontaires chaque année.

OBJECTIF

L'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire généré grâce à l'optimisation des menus et de l'offre alimentaire.

La réduction du gaspillage alimentaire passe également par la sensibilisation de l'ensemble des élèves des établissements scolaires.

De même, il s'agit de consolider les achats de produits bios et locaux de meilleure qualité.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Trois écoles des communes de Terres-de-Bord, Le Vaudreuil et Pîtres ont été sélectionnées pour l'année scolaire 2018/2019.

En moyenne, l'accompagnement de ces établissements a permis une diminution de 40% de la part du gaspillage alimentaire.

349 enfants ont été sensibilisés à la nécessité de consommer mieux et autrement.

ACTEURS DES PROJETS

Les acteurs du projet sont :

- Pour les trois écoles concernées : l'équipe de restauration collective, les parents d'élèves, les animateurs et animatrices périscolaires, l'équipe enseignante, les élus référents
- Les associations CARDERE et Saveurs et Savoirs
- L'Agglo Seine-Eure

COÛTS ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

29 075 € pour l'année scolaire 2018/2019.

CALENDRIER

L'action se déroule sur une année scolaire.

L'accompagnement sera désormais renouvelé sur 5 établissements scolaires tous les 2 ans.



Opération Tri Solidaire

MIEUX TRIER POUR AIDER DES ASSOCIATIONS LOCALES

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'Agglo Seine-Eure possède un parc de 170 colonnes d'apport volontaire pour le verre sur l'ensemble du territoire. Ce matériau, facile à trier, est recyclable à l'infini. Cependant, la performance de tri des habitants reste assez faible avec un ratio de 22 kg par habitant et par an. La moyenne nationale est à 31 kg/hab/an et la moyenne du département de l'Eure est de 28 kg/hab/an.

Afin d'inciter positivement la population au tri et au recyclage de leurs emballages en verre, les élus ont proposé de mettre en place une opération « Tri solidaire » où les tonnes de verre collectées dans l'année permettront de calculer un montant de subvention qui sera reversé à une association locale.

Le montant de la subvention sera calculé en fonction du total des tonnes de verre collectés en 2019, chaque tonne de verre sera soutenue à hauteur de 2€ la tonne.

Chaque année, la commission Déchets et Propreté proposera une nouvelle association locale pour cette action dans l'esprit de solidarité.

OBJECTIF

L'objectif est d'encourager la population au tri et au recyclage du verre tout en faisant une bonne action, en faveur d'une association locale et solidaire.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Pour l'année 2019, l'association « Sacha Précipité », domiciliée 1 rue du Bosc à Pitres, qui aide des enfants handicapés du territoire à monter des projets musicaux (concerts, édition de CD et DVD...) a été choisie pour être bénéficiaire de la subvention.

1860 tonnes de verre ont été collectées 2019 soit 13% de plus qu'en 2018. Une subvention de 3720€ a donc pu être versée à cette association.

ACTEUR DU PROJET

Agglo Seine-Eure

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

- 2€ par tonne de verre collectée dans l'année.
- Pour 2019 : 3720 € reversés à une association locale et solidaire.

CALENDRIER

- Démarrage de l'opération : janvier 2019
- Fin estimative : cette opération sera renouvelée chaque année et pour une association différente, si elle est validée par les élus.



PLUiH

IL A ÉTÉ APPROUVÉ !

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Elaboration d'un document d'urbanisme unique à l'échelle des communes de l'Agglomération Seine-Eure.

Sur la nouvelle partie du territoire fusionné (Ex Eure-Madrie-Seine), c'est un PLUi valant SCoT qui a été voté en même temps. Il a été choisi le déploiement du même calendrier afin de mettre en cohérence les deux documents. Ainsi, au moment de leur actualisation, il sera plus facile de fusionner les deux démarches et obtenir une approche homogène à l'ensemble du nouveau grand territoire.

OBJECTIFS

Un développement cohérent et harmonieux à l'échelle de la collectivité, pour l'ensemble des activités du territoire.

RÉSULTATS ET IMPACTS

Ils seront mesurés/évalués tous les 3 ans (respect des zonages, des ratios...).

ACTEURS DU PROJET

Agglomération, communes, Etat, habitants, chambres consulaires...

COÛT ET SUBVENTIONS ASSOCIÉES

- Coût global : 1 036 683,60€

Recettes :

- Etat : 132 000€
- Département : 20 000€

CALENDRIER

- Démarrage : 17 décembre 2015
- Approbation : 28 novembre 2019
- Application : 18 janvier 2020



Bilan

ACTIONS / PROJETS	Coût total	ACTEURS						
		Agglo	Etat	Région	ARS	EPFN	Communes	3DFE
Archives	7 081	5 081						2 000
Réaménagement PDA	794 200	478 372					315 827	
Ecolo Crèches	14 546	4 546			10 000			
Etude pollution Ecoquartier	80 000	20 000		32 000		28 000		
Maison de l'habitat	328 000	328 000						
CLS	120 000	120 000						
Achetons Local en Seine-Eure	10 304	8 315	1 989					
Gendarmerie	14 017 760	11 600 000	2 417 760					
Lutte contre gaspi	29 075	29 075						
PLUiH	1 036 684	884 684	132 000	20 000				
Total des apports	16 437 650	13 478 073	2 959 577					
Budget Agglo 2019 (toutes actions)	95 000 000 € (F)				64 000 000 € (I)			



Hôtel d'Agglo
1, Place Thorel
27405 Louviers
Tél. : 02 32 50 85 50

agglo-seine.fr

seine
-eure
agglo